



Compte-rendu succinct du Conseil Municipal  
**Séance ordinaire du 18 janvier 2017**  
*1ère séance de l'année 2017*

Convoqué le 12 janvier 2017, le Conseil Municipal de la Commune de HUAHINE a tenu sa 1ère séance en session ordinaire le mercredi 18 janvier 2017 à l'hôtel de ville de Fare, sous la présidence de Monsieur Marcelin LISAN, maire de la commune, avec Monsieur Grégoire TUMARAE, secrétaire de séance nommé conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Vingt-neuf (29) membres du Conseil Municipal étant en exercice.

Vingt-six (26) membres sont présents au moment du vote :

CHEOU Ronald, CHONG Claude, FAATAUIRA Camille, FANIU Erick, GIBERT Pitori, LEFORT Bernard, LEMAIRE Gaston, LISAN Marcelin, MAITERAI Richard, MALATESTA Antonio, PAU épouse ROURA Nicole, TAAROAMEA Bruno, TAEREA Moeata, TAPAO épouse FAAHU Tatiana, TEFAATAUMARAMA Timiona Erwan, TEHAAMANA Clothilde, TEMAIANA épouse TEREMATE Tania, TEMAURI Jean-Marie, TEMAUU épouse MAI Rosine, TEPA Eremoana, TINITUA épouse BUARD Mathilde, TUIHANI-TEHEIURA Romain, TUMARAE Grégoire, TUIHANI Eugène, TUIHANI Georges, VAIHO épouse HEITAA Dorita

Deux (02) membres ont donné pouvoir :

MOU SIN Gaéton

*a donné pouvoir à*

Moeata TAEREA

TEPA Gérard

Jean-Marie TEMAURI

Un (01) membre absent :

HOPARA Nano

Présents à titre consultatif :

Nelson TEPA, Directeur général des services ; Malissa ITCHNER, directrice du département des affaires administratives ; Enoha TEIVA, directeur du département comptable et financier ; Neti TEIVA, directeur du département des ressources humaines ; Nestor NATUA, responsable du département de la sécurité publique ; Romuald LAI, responsable du département de la sécurité civile.

-xoXox-

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Maire à 08h30, une prière est dite par Monsieur Camille FAATAUIRA.

**1) Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 30 novembre 2016**

Après les observations faites par différents élus, le Maire demande aux conseillers de voter à main levée.

Indications de vote :

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

**Adopté à l'unanimité**

**2) Examen et approbation de divers projets de délibération**

- n° 1/2017 : Modifiant la délibération n° 119/2016 du 30 novembre 2016 acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition de lampadaires solaires pour l'éclairage des voies et servitudes », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier de l'Etat au titre de la D.E.T.R. ainsi que du Pays.
- n° 2/2017 : Modifiant la délibération n° 80/2016 du 11 juillet 2016 approuvant la mise à disposition, à titre gracieux, d'un emplacement communal en faveur du « Comité futsal de Huahine » pour l'implantation d'un terrain public de beach-soccer.
- n° 3/2017 : Approuvant le principe de confier à des associations de l'île une partie des travaux d'entretien et d'embellissement des villages des huit communes associées de Huahine et autorisant le Maire à signer les conventions de prestation de service correspondantes.

- n° 4/2017 : Portant renouvellement de l'adhésion de la commune de Huahine à l'association Tahiti Cruise Club pour l'année 2017.
- n° 5/2017 : Complétant la délibération n° 49/2016 du 05 avril 2016 acceptant la mise à disposition de certains biens à destination de la communauté de communes Hava'i.
- n° 6/2017 : Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres pour la fourniture de denrées alimentaires destinées à la cuisine centrale de la Commune de Huahine pour l'année 2017.
- n° 7/2017 : Approuvant le choix de la commission d'appel d'offres pour la réalisation des opérations d'autocontrôle de la potabilité de l'eau distribuée par l'A.E.P. de la Commune de Huahine pour l'année 2017.
- n° 8/2017 : Octroyant une première subvention de fonctionnement à l'association socioculturelle « Tomite Heiva rau nui no Matairea » pour l'exercice 2017.
- n° 9/2017 : Portant création d'emplois occasionnels au sein de la commune de Huahine pour l'année 2017.
- n° 10/2017 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « aménagement du parc de loisirs Marara au sein de la commune associée de FARE », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Pays ainsi que de l'Etat au titre de la D.E.T.R.
- n° 11/2017 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « mise en souterrain des réseaux HTA/BT en centre-ville de Fare », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Pays.
- n° 12/2017 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition de 01 camionnette double cabine à benne basculante pour le parc à matériel », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Pays.
- n° 13/2017 : Acceptant le principe de l'opération intitulée « acquisition de 01 véhicule 4x4 pour le service hydraulique », approuvant le dossier technique et sollicitant le concours financier du Pays.
- n° 14/2017 : Autorisant l'utilisation des moyens techniques et humains de la commune de Huahine pour accompagner l'organisation du Tour Hava'i 2017 de cyclisme.
- n° 15/2017 : Autorisant l'utilisation des moyens techniques et humains de la commune de Huahine pour accompagner l'organisation du challenge ISLV 2017 de volley-ball.

Indications de vote :

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

**Adopté à l'unanimité**

### 3) Questions diverses

- Annonces :

- invitation à tous les élus de participer à la tournée communale (bilan des 3 ans de mandature) et à la tournée des confessions religieuses
- calendrier des festivités communales : Hiva vaevae, Heiva (en prévision, ouverture le 29 juin pour clôture le 14 juillet), Hawaiki nui, Noël des écoles, des matahiapo, des personnes handicapées, journées récréatives au bénéfice des enfants handicapés... ;
- participation du groupe lauréat du Heiva i Huahine au Heiva Raromata'i ;
- préparations en vue de la rencontre intercommunale élus et agents qui se tiendra du 3 au 5 février à Tumaraa, liste des participants à confirmer dans les plus brefs délais avec désignation des référents pour chaque discipline ;
- commémoration du 45<sup>e</sup> anniversaire de la commune la semaine du 9 mai ;
- accueil de la délégation municipale de Boulouparis du 15 au 20 juillet ;
- tour cycliste de Polynésie les 17 et 18 juillet avec 60 cyclistes (hébergement et restauration à la charge de la commune) ;
- mission d'une délégation sénatoriale métropolitaine à Huahine le 2 mars pour étudier le fonctionnement communal ;
- distribution de documents édités par la communauté des communes Hava'i : 1<sup>è</sup> phase du plan de gestion des déchets de la com'com Hava'i, et présentation des principaux projets ;
- distribution du planning du service de la voirie qui fonctionne actuellement avec 2 agents valides ; manque de matériel et nécessité de renforcer les effectifs ; encourager les associations assurant

l'entretien des villages ; proposition d'augmenter à 50 000 frs par mois le tarif de prestation des associations pour qu'elles assurent l'entretien sur tout le territoire de leur commune associée et non autour du village uniquement ; possibilité d'affecter des agents temporaires au service de la voirie ; rappel que la communauté de communes est chargée de la gestion de la collecte des ordures ménagères exclusivement, les autres missions (entretien des chemins, débroussaillage des sites communaux...) restent communales ;

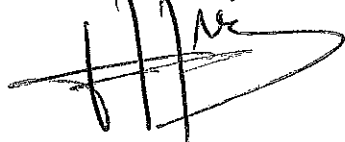
- scrutin des élections sur liste unique au détriment des communes associées : forte opposition des élus de Haapu lors de la consultation mais le texte a été voté ;
- forte baisse du stock de chaises de la commune qui se monte actuellement 700 sur une réserve initiale de 1 500 ; chaises sales et vieilles livrées dans les mairies annexes pour les mariages ; abandon de la procédure mise en place pour chaque livraison en faveur d'une association pour mieux contrôler les entrées et sorties de matériel ;
- opération de mise en place du tri des déchets à partir de février avec distribution de bacs verts et gris dans les districts de Haapu et Faie, communes associées pilotes dans le domaine du tri ;

• Demands :

- réparer des sanitaires de l'école de Haapu ; signalement déjà effectué l'an dernier sans résultat ;
- modifier les textes pour lever l'incompatibilité entre les dispositions des contrats CAE et les tâches à réaliser au sein d'une commune ;
- mettre à disposition un quota de chaises et tables dans chaque mairie annexe ;
- relancer le programme de bétonnage de voies et servitudes ; demandes d'autorisation des propriétaires fonciers nécessaires, et financements à solliciter auprès des institutions ;
- recharger la route du motu de Maeva ; décision prise par l'ancienne équipe municipale de transférer cette route au Pays pour permettre au service de l'Équipement de procéder aux travaux de recharge ; nécessité d'un décret du Pays pour restituer la route à la commune pour permettre à la commune d'intervenir, en attendant on fait appel à un prestataire privé pour recharger progressivement ;
- clarifier la maîtrise foncière des parcelles situées sur le motu de Maeva qui, selon certaines rumeurs, appartiendraient aujourd'hui au Pays ;
- augmenter la subvention allouée à l'association agricole Te hotu o Huahine pour l'organisation des concours et foires agricoles, clarifier la répartition des prix à ces différents concours, et le règlement des concours concernant notamment les conditions de participation et les variétés mises en compétition (mécontentement de certains agriculteurs) ;
- équiper la mairie annexe de Haapu en ventilateurs ;
- fournir un pupitre pour les interventions des élus durant la tournée municipale ;
- confier des chantiers aux entreprises privées pour tenir les engagements envers la population et respecter les délais impartis par les bailleurs de fonds (Etat et Pays), avec obligation pour les sociétés retenues de recruter sur place ;
- créer 2 catégories au Heiva pour protéger les groupes exclusivement locaux, ou interdire le recours à des personnes extérieures pour diriger les groupes de danse ; assister aux réunions du Tomite heiva rau nui no Matairea pour se tenir informé des dispositions prises pour le déroulement des festivités du Heiva ;
- construire des abribus à Fiti ;
- faire en sorte que les trucks mis à disposition des associations de l'île pour convoier des sportifs soient pleins lors de leurs déplacements, pour justifier les transferts mis au planning, et respecter les horaires impartis par la commune.

Plus aucune observation n'étant faite et l'ordre du jour étant épuisé, la prière est dite par Monsieur Camille FAATAUIRA puis le Maire remercie les membres de leur participation avant de lever la séance à 12h45.

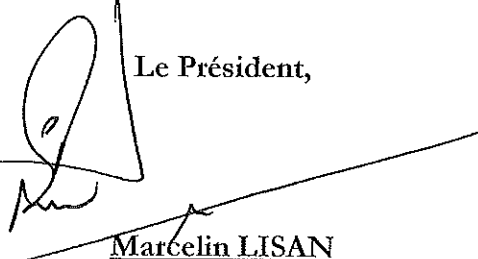
Le Secrétaire,



Grégoire TUMARAE



Le Président,



Marcelin LISAN